

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire le mercredi 13 mars, s'est réuni le Luni 25 septembre à 18 h 30 en Mairie sous la Présidence de Jean-Luc TANNEAU, Maire.

Étaient présents :

Nom-prénom	Présent	Absent	Donne procuration à Ou signature	Heure d'arrivée	Heure de départ
BARBET Sylvie		X	René-Claude DANIEL		
BIET Thomas		X	Roger PERON		
BODERE Christian	X				
CIPRIANO Evelyne	X				
COCHOU Christine	X				
DANIEL René-Claude	X				
DEFANTE Antoine		X	Jean Luc TANNEAU		
GLEHEN Danièle		X	DANIEL LE BALCH		
GODEC Pascal	X				
GUEGUEN Johan		X	Christian BODERE		
KERRIOU Christian		X	Charles SEITHER		
LE BALCH Daniel	X				
LE CLEACH Henri	X				
LE CORRE Gaëlle	X				
LE GALL Gaëlle		X	Christine COCHOU		
LE GOFF Françoise	X		Laure VOLANT	18 h 40	
LOPERE Lénaïg	X				
PERON Roger	X				
RANZONI Michèle	X				
SEITHER Charles	X				
STRUILLOU Audrey	X				
TANNEAU Jean-Luc	X				
VOLANT Laure	X				

Nombre de conseillers :

- en exercice : 23
- présents 17 au début de la séance
- votants 18 à partir de la question 4

Secrétaire de séance : Michèle RANZONI

Conseil municipal du 24 mai 2024 à 18 heures

Salle du Conseil Municipal

17) Del2024-044. Décisions prises dans le cadre de la délégation du Maire.

Nomenclature : 5.2 – Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées

Le Maire informe le Conseil municipal des décisions municipales prises depuis la dernière séance au titre des délégations reçues du Conseil municipal, par délibération n° 2020-023 du 24 mai 2020, conformément à l'article 2122-22 du code général des collectivités territoriales et modifiée par délibération n° 2020-038 du conseil municipal du 04 septembre 2020, et n° 2022-049 du 2 septembre 2022 :

- Renouvellement de 10 concessions cimetièrre et création de deux concessions
- Signature du devis d'Iroise Protection pour vérification des extincteurs pour un montant de 540,36 € TTC
- Signature du devis d'Iroise Protection pour vérification d'alarme incendie pour un montant de 266,40 € TTC
- Signature du devis d'Iroise Protection pour centrale incendie radio pour un montant de 1740,48 € TTC
- Signature du devis de Langlois Sobreti pour l'isolation et la pose de faux-plafonds au manoir de Kergoz, pour un montant de 11 462,02 € TTC
- Signature du devis Isosign pour des panneaux de signalisation pour 3322,49 € TTC
- Signature du devis LTM pour un bloc porte aux services techniques pour 4031,95 € TTC
- Signature du devis PAUL Grégory pour un montant de 8151,96 € TTC pour réaliser un muret place Eric Tabarly
- Signature de devis à Géoconcept pour un levé topographique du cimetière de Kerfriant : 2100 € TTC
- Signature de devis à LPH pour la maintenance des portes sectionnelles des services techniques : 1170€ TTC
- Signature de devis D-Fibrillateur pour la maintenance des défibrillateurs sur la commune : 4118,10 € TTC
- Signature de devis Durand Loisirs pour une révision de tracteur : 1426,28 € TTC
- Signature du devis Exoceth pour l'étude de faisabilité de remplacement du chauffage en mairie : 3600 € TTC
- Signature de devis CIT pour des relevés topographiques pour un montant de 11 040 € TTC
- Commande de matériel sono à Thomann pour le CLC pour un montant de 3052,09 € TTC
- Signature de devis Prolians pour l'aire de jeux de la rue du Château : 4257,98 € TTC
- Signature de devis Durand Loisirs pour l'acquisition d'un taille-haies pour Moulin Mer : 632,72 € TTC.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré :

- **En prend acte.**

Fait au Guilvinec, le 24/05/2024

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Transmis en contrôle de légalité et/ou affiché par le fait exécutoire.

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com

